

ORDRE DU JOUR - CONSEIL MUNICIPAL DU 16/12/2024.

Convocation a été adressée à chacun des conseillers municipaux, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

- 1-** Approbation du procès-verbal de la séance du 12.11.2024.
- 2-** Construction d'une crèche municipale. Approbation du programme de l'opération.
- 3-** Autorisation spéciale d'investissement au budget de la commune pour l'exercice 2025.
- 4-** Attribution de subventions aux coopératives scolaires des écoles pour les spectacles de fin d'année.
- 5-** Avenant n°7 à la convention de gestion relative à la compétence « création, aménagement et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » de la commune de Peypin.
- 6-** Rapport d'activités annuel de la Métropole pour l'exercice 2023.
- 7-** Rapports annuels métropolitains 2023 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement et de gestion des déchets ménagers et assimilés.
- 8-** Approbation de la mise à jour du règlement de fonctionnement du service de l'ALSH.
- 9-** Approbation de la mise à jour du règlement de fonctionnement de la structure multi-accueil « Lei Cigaloun ».
- 10-** Approbation du règlement de fonctionnement du service de restauration des seniors.
- 11-** Approbation du règlement de fonctionnement du service de transport des seniors.
- 12-** Approbation du règlement de fonctionnement du service de restauration scolaire.
- 13-** Modification de la liste des emplois permanents du personnel municipal.
- 14-** Approbation de la convention portant ouverture d'ateliers de codéveloppement aux agents des communes de l'aire métropolitaine.
- 15-** Approbation des rapports d'évaluation des charges transférées entre la Métropole et ses communes membres au titre des transferts et restitutions de compétences.
- 16-** Convention de mise à disposition de matériels et moyens de communication informatiques au profit des communes entre la Métropole et la commune.
- 17-** Acquisition amiable de parcelle.
- 18-** Approbation du protocole d'accord transactionnel entre le commune et M. Hermellin.